

documents annexes :

langage oral langage écrit

extraits de «**Pensée et langage**»
de **Lev VYGOTSKI** (1934),
Éditions Sociales

La recherche montre que dans les traits essentiels de son développement le langage écrit ne reproduit nullement l'histoire du langage oral, que la ressemblance entre les deux processus porte plus sur l'apparence extérieure que sur le fond. Le langage écrit n'est pas non plus la simple traduction du langage oral en signes graphiques et sa maîtrise n'est pas la simple assimilation de la technique de l'écriture. S'il en était ainsi, nous devrions nous attendre à ce que, avec l'assimilation du mécanisme de l'écriture, le langage écrit devienne aussi riche et développé que le langage oral et lui ressemble comme une traduction ressemble à l'original. Mais tel n'est pas le cas.

Le langage écrit est une fonction verbale tout à fait particulière, qui, dans sa structure et son mode de fonctionnement, ne se distingue pas moins du langage oral que le langage intérieur ne se distingue du langage extériorisé. Comme le montre l'investigation, son développement, fût-ce minime exige un haut niveau d'abstraction. C'est le langage sans l'intonation, sans l'expression, d'une manière générale sans tout son aspect sonore. C'est un langage dans la pensée, dans la représentation, mais privé du trait le plus essentiel du langage oral - le son matériel.

Cet élément à lui seul modifie complètement l'ensemble des conditions psychiques qui s'étaient créées pour le langage oral. L'enfant à cet âge a déjà atteint à l'aide du langage sonore un certain niveau, assez élevé, d'abstraction par rapport au monde concret. Il se trouve maintenant devant un problème nouveau : il doit faire abstraction de l'aspect sensible du langage lui-même, il doit passer au langage abstrait, au langage qui utilise non les mots mais les représentations des mots. Sous ce rapport le langage écrit se distingue du langage oral tout comme la pensée abstraite se distingue de la pensée concrète. Ce seul fait suffit à expliquer qu'il ne puisse évidemment reproduire les étapes du développement du langage oral ni correspondre au niveau de développement de celui-ci. Comme le montrent les recherches, ce caractère abstrait du langage écrit, le fait que ce langage est seulement pensé et non prononcé représente justement l'une des plus grandes difficultés que rencontre l'enfant dans le processus de maîtrise de l'écriture. Ceux qui continuent de considérer

comme l'un des principaux obstacles le développement insuffisant de la musculature fine et d'autres éléments liés à la technique de l'écriture ne voient pas les racines de la difficulté là où elles sont réellement et prennent pour la cause centrale, fondamentale ce qui n'est qu'accessoire.

Le langage écrit, nous apprend ensuite la recherche, est plus abstrait que le langage oral sous un autre aspect encore. C'est un discours sans interlocuteur, situation verbale tout à fait inhabituelle pour l'enfant. Le langage écrit implique une situation dans laquelle celui à qui est adressé le discours soit est totalement absent, soit ne se trouve pas en contact avec celui qui écrit. C'est un discours-monologue, une conversation avec la feuille blanche de papier, avec un interlocuteur imaginaire ou seulement figuré, alors que la situation du langage oral est toujours celle de la conversation. Le langage écrit implique une situation qui exige de l'enfant une double abstraction : celle de l'aspect sonore du langage et celle de l'interlocuteur. L'investigation montre que c'est là la seconde difficulté majeure que rencontre l'écolier pour maîtriser le langage écrit. Il va de soi que le langage privé de sa sonorité réelle, qui est seulement imaginé et pensé et nécessite une symbolisation des symboles sonores, c'est-à-dire une symbolisation au second degré, doit être plus difficile pour l'enfant que le langage oral, tout comme l'algèbre est plus difficile que l'arithmétique. Le langage écrit est précisément l'algèbre du langage. Et, de même que l'assimilation de l'algèbre n'est pas une répétition de l'étude de l'arithmétique mais représente un plan nouveau et supérieur du développement de la pensée mathématique abstraite, laquelle réorganise et élève à un niveau supérieur la pensée arithmétique qui s'est élaborée antérieurement, de même l'algèbre du langage - le langage écrit - permet à l'enfant d'accéder au plan abstrait plus élevé du langage, réorganisant par là même aussi le système psychique antérieur du langage oral.

(pages 259-261)

Le langage intérieur est un langage réduit au maximum, abrégé, sténographique. Le langage écrit est développé au maximum, plus achevé dans sa forme que le langage oral. Il ne comporte pas d'ellipses. Le langage intérieur en est plein. Il est par sa structure syntaxique presque exclusivement prédicatif (2) de même que dans le langage oral la syntaxe devient prédicative lorsque le sujet et les membres de la proposition qui s'y rapportent sont connus des interlocuteurs, le langage intérieur, dans lequel le sujet et la situation impliquée par la conversation sont connus de celui même qui pense, est presque composé des seuls prédicats (1). Nous n'avons jamais à nous communiquer à nous-mêmes ce dont il s'agit. Cela est toujours sous-entendu et constitue le fond de la conscience. De là le caractère prédicatif du langage intérieur. C'est pourquoi, même s'il devenait

audible à un étranger, il resterait incompréhensible à tous hormis au locuteur lui-même, puisque personne ne connaît le champ psychique dans lequel il se développe. C'est pourquoi aussi il abonde en idiotismes (3). Au contraire, le langage écrit, dans lequel la situation doit être reconstituée dans tous ses détails pour devenir intelligible à un autre, est développé au maximum et même ce qui est omis dans le langage oral doit donc y être nécessairement mentionné. C'est un langage orienté vers une intelligibilité maximale pour autrui. Tout doit y être dit intégralement. Le passage du langage intérieur réduit au maximum, langage pour soi, au langage écrit développé au maximum, langage pour autrui, exige de l'enfant des opérations très complexes de construction volontaire du tissu sémantique.

Le langage écrit a une seconde particularité étroitement liée à son caractère volontaire : celle d'être plus conscient que le langage oral. Wundt a déjà attiré l'attention sur le caractère intentionnel et conscient du langage écrit, en tant que caractéristiques d'une importance capitale qui le distinguent du langage oral. La différence essentielle - dit Wundt - entre le développement du langage et celui de l'écriture est seulement que ce dernier est presque dès le début gouverné par la conscience et l'intention, c'est pourquoi il peut aisément apparaître ici un système totalement volontaire de signes, comme, par exemple, dans l'écriture cunéiforme, alors que le processus qui modifie le langage et ses éléments reste toujours inconscient.

(pages 262-263)

- (1) **prédicat** : ce qui, dans un énoncé, est affirmé à propos d'un autre terme (sujet).
- (2) **prédicatif** : qui affirme un prédicat d'un sujet
- (3) **idiotisme** : forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre langue de structure analogue.

LA GERBE D'HISTOIRES D'ENFANTS (textes libres) engagement pour 2001/20002

fiche à retourner

à La Gerbe / Annie Delarochelambert
La Maison Bleue
7, rue du Lièvre
68490 Ottmarsheim

1/ Les élèves de la classe de (Mme Melle ou M) niveau (cours) souhaitent participer à *La Gerbe d'Histoires d'Enfants (textes libres)* durant l'année scolaire 2001-2002.

2/ Les élèves s'engagent à proposer des textes pour *La Gerbe*. Il est souhaitable de faire dans l'année scolaire 5 ou 6 envois de 3 ou 4 textes. Ces textes doivent être prêts à la publication (orthographe, ponctuation, ...). Ils peuvent être manuscrits ou dactylographiés. Le choix final des textes à paraître est fait par le Comité de lecture de *La Gerbe* : tous les textes proposés par les élèves ne paraissent donc pas forcément.

3/ Les élèves savent qu'ils ont la possibilité de mettre par écrit, et d'envoyer à *La Gerbe*, ce qu'ils pensent des textes parus. Dans ce cas, tout ou partie de leurs réactions pourra être repris dans une lettre circulaire qui sera jointe à *La Gerbe* et diffusée à toutes les classes qui s'engagent sur les points 1, 2 et 3.

Voici l'adresse précise à laquelle il convient de nous expédier la Gerbe

.....
.....
.....

fait à
le

pour la classe :
.....

Suggestion :
garder une photocopie de cette fiche complétée, pour vous rappeler à quoi votre classe s'est engagée !

Conseils pratiques :

- # pour chaque texte mettre
 - le nom de l'auteur
 - la classe
 - le nom de l'école
 - la date d'envoi
- # lorsque les 3 ou 4 textes à envoyer sont choisis
 - faire une relecture
 - et éventuellement une dernière mise au point (ponctuation, majuscules, y a-t-il un bon titre ? s'il n'y a pas de titre, est-ce volontaire ? orthographe, temps des verbes, ... etc)

«Engagement» demandé aux classes qui souhaitent participer à «La Gerbe d'histoires d'enfants (textes libres)»

